

Alimentation solidaire et durable



Le défi ?

Créer un magasin participatif et solidaire pour lutter contre la précarité alimentaire



Et si un magasin participatif et/ou solidaire pouvait lutter contre la précarité alimentaire, imaginons ensemble le modèle qui donne accès à une alimentation de qualité à tous et partout sur le territoire !

Définitions :

Un magasin participatif et solidaire est une structure de distribution alimentaire ou de biens de consommation qui repose sur la participation active de ses membres et une dimension sociale et solidaire. Les clients sont aussi coopérateurs ou adhérents : ils doivent généralement donner un peu de leur temps (par exemple, 3 heures par mois) pour aider au fonctionnement du magasin. Il s'agit d'un projet à but non lucratif ou à marges réduites, favorisant l'accès à des produits de qualité pour tous, y compris les plus précaires. Certains mettent en place des prix adaptés aux revenus des adhérents ou offrent des paniers solidaires.

Contexte :

La loi EGALIM a introduit en 2018 la notion de « précarité alimentaire » et a proposé un cadre permettant de la combattre, en favorisant « l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante ».

Enjeux :

- Favoriser l'accès à tous à une alimentation de qualité
- Favoriser les produits locaux
- Favoriser la participation des citoyens à l'alimentation durable